

Rapport d'activité 2019

CONSEIL DE SITE

Ile aux Oiseaux



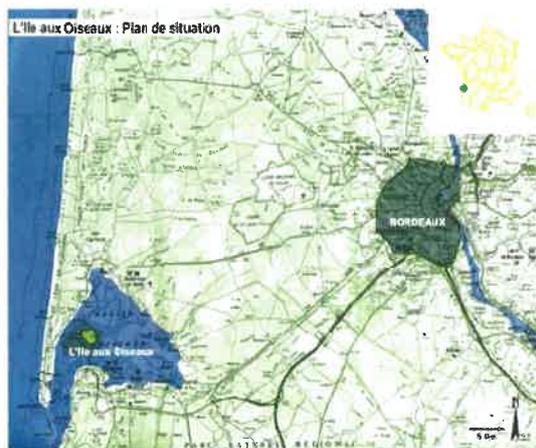
SOMMAIRE

I. PRESENTATION DU SITE	3
II. EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'ANNEE ECOULEE	
II.1 Vigilance pollution Grande America	4
II.2 Diagnostic structurel de la cabane tchanquée n°3	4
III. ACTIONS DE GESTION	
III.1 Entretien-déchets	5
III.2 Gestion, travaux, aménagements	5
III.2.1 Gestion du baccharis (fiches actions n° 12 et 14)	5
III.2.2 Poursuite des travaux sur les quais et poursuite du remplissage par coquilles	6
III.3 Suivis	7
III.3.1 Suivis temporels des peuplements d'oiseaux (fiche action n° 7)	7
III.3.1.1 Recensement des couples de passereaux.....	7
III.3.1.2 Recensement des couples de goélands nicheurs.....	11
III.3.1.3 Suivi des limicoles côtiers.....	13
III.3.1.4 Suivi des Bernaches cravants.....	15
III.3.2 Suivi de la population des Oedipodes des salines_ (fiche action n° 6)	16
III.3.3 Surveillance des espèces patrimoniales et inventaires complémentaires sur l'île aux oiseaux (fiche action n° 6)	16
III.3.4 Suivi de l'évolution du trait de côte (fiche action n° 11)	18
III.3.5 Suivi Ichtyofaune en relation avec les fonctions nourriceries des prés salés	19
III.3.6 Inventaire de la population de chiroptères	20
III.3.7 Suivi botanique	21
III.3.8 Suivi de fréquentation	21
III.3.5.1 Suivis estivaux réguliers.....	21
III.3.5.2 Comptage Pêche à Pied de Loisirs.....	22
III.4 Coordination des occupations et accueil du public	23
III.4.1 Journées européennes du patrimoine (fiche action n°16)	23
III.4.2 Accueil des scolaires	23
III.4.3 Conseil de quartiers	24
III.4.4 Demandes d'animation, tournages, sorties	24
III.5 Surveillance et police du site (fiche action n° 26)	25
IV. PRINCIPALES PERPECTIVES 2020	26
V. PLAN DE GESTION OPERATIONNEL ET PLAN DE GESTION OPERATIONNEL PREVISIONNEL	27

I. PRESENTATION DU SITE

L'île aux Oiseaux, située au cœur du Bassin d'Arcachon, représente à haute mer, la seule partie non recouverte avec la partie centrale du Banc d'Arguin. Le Bassin est un vaste plan d'eau de 156 km², dont 115 km² de surface émergée à marée basse.

L'île aux Oiseaux est la résultante de plusieurs siècles d'histoire marqués par les usages et leurs évolutions respectives. L'agriculture, l'ostréiculture et les loisirs en sont les trois facteurs principaux. Aujourd'hui, l'île aux Oiseaux est occupée par des personnes titulaires d'une AOT de cabane ou par des personnes exerçant la chasse (tonnes et pantès).



Typo

logie et structure paysagère du site

Le caractère abrité de l'île et la présence de vastes platiers intertidaux associés aux phénomènes des marées ont favorisé le développement de marais maritimes typiques des zones humides littorales tempérées. Ces marais présentent un intérêt écologique reconnu par la communauté scientifique du fait de la grande diversité de biotopes, de leur rareté au niveau régional et de leur étendue.

QUELQUES CHIFFRES :

Principales caractéristiques du site :

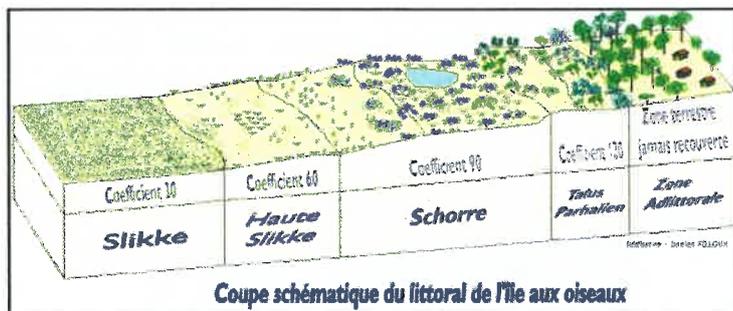
Superficie totale : 1 700 ha dont
 Zone de DPM attribuée : 219 ha
 Propriété privée : 40 ha

Occupants temporaires actuels :

Présence de cabanes à usage de loisirs
 42 sur le DPM
 11 sur la partie privée

Chasse

40 tonnes de chasse
 10 pantès à alouettes



Coupe schématique du littoral de l'île aux oiseaux

Le Conservatoire du littoral, attributaire du DPM en 2005, a délégué la gestion de l'île aux Oiseaux à la mairie de La Teste de Buch par le biais d'une convention passée le 16 mars 2005, renouvelée le 14 mai 2014.

II. EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'ANNEE ECOULEE

II.1 Vigilance pollution Grande America :

Opération menée du 21/03/19 au 20/05/19.

Réunion et programmation d'une journée de prospection avec O.P.J d'Arcachon pour constater que le rivage n'a subi aucune pollution après le naufrage du navire dans le golfe de Gascogne. Un procès verbal a été rédigé par le garde-gestionnaire et co-signé par l'inspecteur en charge du commissariat d'arcachon.



II.2 Diagnostic structurel de la cabane tchanquée n°3:

Un état des lieux de chacune des cabanes situées sur le Domaine Public Maritime a été réalisé afin d'établir un bilan de leur état d'entretien général. Au vu de la spécificité de la cabane tchanquée n°3, la Ville a fait établir une expertise par un cabinet indépendant. Le diagnostic structurel a mis en avant les faiblesses de l'édifice nécessitant des travaux de réparation importants.

Des mesures d'urgence afin de sécuriser la cabane ont été prises au mois de juillet 2019 : mise en place par la Ville de poteaux autour de la cabane avec panneaux d'interdiction d'amarrage et diffusion d'un avis aux navigateurs par les Affaires maritimes.



Perimètre de sécurité arrêté "ARRÊT D'AMARRAGE"
Installation des clap en fin d'année

III. ACTIONS DE GESTION

III.1. Entretien

- Journée de nettoyage « Ile Propre » (fiche action n°17)

La journée de nettoyage du site organisée par la collectivité, en partenariat avec la COBAS et avec la participation des occupants, a eu lieu le samedi 18 mai.

La quantité de déchets récoltés fut moindre que les années précédentes avec 35 m3 de D.I.B.

Cependant une dizaine d'annexes ont été observées sur les côtes du site cette année, évacuées au coup par coup grâce à la collaboration de certains occupants.



Photos de la plage de l'Afrique où sont stockées quelques annexes.



- Ramassage des déchets ostréicoles, en préalable à la journée « Ile Propre » (fiche action n°17)

Le samedi 4 mai 2019, des ostréiculteurs du port de Meyran ouest, aidés d'ostréiculteurs retraités du port de La Teste de Buch, ont réalisé une « marée de nettoyage » (comme ils aiment à le dire). Journée citoyenne qui a permis de récupérer et d'envoyer vers le centre de tri de la COBAS une benne de 20m3.

III.2 Gestion, travaux, aménagements

III.2.1. Gestion du baccharis (fiches actions n° 12 et 14)

Cette année, deux journées de gestion du baccharis ont été réalisées en partenariat avec le Club ados de la Ville.

- Une première action :

Le 19 Avril avec une dizaine d'enfants du club ados de la Teste de Buch a été mis en place un atelier pendant deux heures à l'arrière du quartier Afrique. Cette intervention ciblait des sujets à N+1.

- Une seconde action a été menée durant le mois d'août



III.2.2. Poursuite des travaux sur les quais

- **Travaux de réfection à l'identique des quais communs de l'îlot**

Une première réunion a été organisée à l'initiative du coordonnateur des travaux (J.M Noailles), avec les occupants du quartier, le 20 février afin d'organiser le chantier (méthode, livraisons de bois, mobilisation des occupants, etc.).

Les travaux se sont déroulés du lundi 9 au samedi 12 septembre et ont permis une réfection à l'identique des deux extrémités de ce quartier constituant les quais communs. Une dizaine d'intervenants a participé au bon déroulement de cette opération collective.

A. Bonnin titulaire d'une AOT sur ce quartier, a pu également réaliser en même temps la réfection à l'identique de son quai.

Depuis M. Vallet a également déposé un dossier de demande de réfection de son quai à l'identique.



Quai BONNIN



Quai commun coté DESSALE



Quai commun côté HARDOUIN

III.3 Suivis

III.3.1 Suivis temporels des peuplements d'oiseaux (fiche action n° 7)

III.3.1.1 Recensement des couples de passereaux :

- **Les nicheurs :**

Une première journée s'est déroulée le vendredi 19 avril, puis une deuxième le 21 mai avec pour méthodologie le comptage STOC avec la participation de Matthias Grandpierre (SEPANSO) et de Bernard Laporte (LPO).

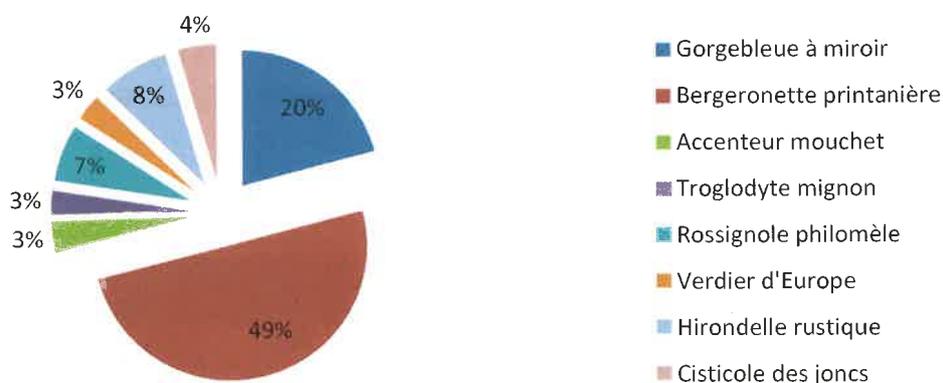
Dates	Heure de PM	Coefficient	Objectif
Vendredi 19 avril 2019	06h18	105	Recensement des nicheurs précoces
Mardi 21 mai 2019	07h54	87	Recensement des nicheurs tardifs

Tableau comparatif des différentes espèces de passereaux recensés :

Principales espèces	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Gorgebleue à miroir	27	41	54	36	58	29	29	23	39
Bergeronnette printanière	68	94	86	96	95	95	85	96	91
Fauvette grisette	1	2	1	0	1	1	0	1	1
Accenteur mouchet	3	9	8	9	8	10	7	2	1
Troglodyte mignon	4	8	6	4	4	4	5	8	3
Rosignole Philomèle	8	15	17	15	7	13	11	12	11
Verdier d'Europe	4	7	5	4	11	6	6	4	3
Hirondelle rustique	9	15	12	10	23	12	19	16	15
Merle noir	0	0	0	1	1	2	2	2	2
Hyppolais polyglotte	1	2	2	1	3	3	5	1	1
Cisticole des joncs	2	1	2	9	14	16	8	12	9
Fauvette pitchou	0	0	1	1	1	1	1	1	0

Globalement, les effectifs de passereaux nicheurs en 2019 semblent stables par rapport aux dernières années. A noter la hausse du nombre de couples de mâles chanteurs de Gorgebleue à miroir, espèce indicatrice et emblématique de l'île aux Oiseaux, qui avait atteint l'an dernier son niveau le plus bas depuis 2011.

Part des principales espèces détectées depuis 2011

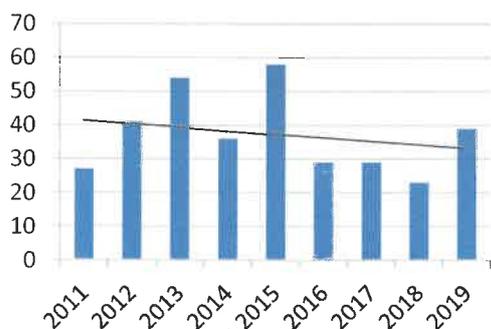


La Bergeronnette printanière représente près de 50% des passereaux vu ou entendus, suivi de la Gorgebleue à miroir (20%).

○ **Baguage des oiseaux reproducteurs**

La campagne a débuté cette année les 4 et 5 avril avec un effectif de trois personnes avec la collaboration de Didier Domec (Aroba), Jean-Louis Domec (Aroba), Matthias Grandpierre (SEPANSO).

**Gorgebleue à miroir
contacté sur l'île aux
Oiseaux depuis 2011**



Résultats des comptages stock

Gorgebleue bagués par Michel Leconte 03.2019

L'année 2019 a été consacrée à la réalisation des programmes de recherches suivants :

- Suivi de population locale (SPOL) dédié au suivi de la reproduction de la Gorgebleue à Miroir blanc
- Programme de suivis des voies migratoires de la Rémiz penduline (Linnaeus, 1758) et du Bruant des roseaux
- Formation d'apprentis-bagueurs volontaires pour leur permettre de valider la maîtrise des connaissances nécessaires à l'examen de qualification de bagueur CRBPO

Nous avons changé cette année le positionnement de notre cadrat de 10 filets pour le déplacer dans la formation végétale optimale pour la reproduction des Gorgebleues, soit le Haut-schorre colonisé par le fourré halophile thermo-atlantique de la Directive Habitats 1992 (1420-1) et des Cahiers d'habitats (Fourrés atlantiques d'arbrisseaux à Suaeda (CB 15.623)). Cet habitat est par endroit (4 filets sur 10) interpénétré par des *Baccharis halimifolia* épars. *Suaeda vera* est visible sur la photographie aérienne par la teinte verdâtre légèrement pommelée de la couverture végétale.



Figure 1. : Nouveau site de captures choisi sur l'Île aux Oiseaux (33- La Teste-de-Buch). Les numéros Correspondent aux filets qui ont captures des gorgebleues a miroir blanc en 2019. Coordonnées du filet n° 23 : 44,69849 ° N – 1,179807 ° O.

Synthèse récapitulative des espèces d'oiseaux capturés :

Année	2010		2011		2012		2013			2014			2015			2016		2017			2018		2019		Total
	B	C	B	C	B	C	B	C	R	B	C	R	B	C	R	B	C	B	C	R	B	C	B	C	
Gorgebleue à miroir blanc*	14	5	31	13	22	48	19	16	1	71	605	1	31	435	10	142	16	56	1		27	9	5	1578	
Bergeronnette printanière			18	2						6	1		12	1				4					2		63
Bergeronnette printanière**			4		10	3	3	1		11	1							4							37
Bergeronnette printanière***	2									2			6	2		4									16
Hirondelle rustique	6		9		2					4			13	1		9	2	3	3	1****		1			53
Cisticole des joncs							2			12	1		11	1		1		2					1		31
Rossignol philomèle			4		3	1	2			8			4	1			1	2	2						28
Accenteur mouchet	2		1	1	6	1	3	1		5	3		1	1		3									28
Troglodyte mignon			3		4		2			2	1		3			3									18
Hypolaïs polyglotte	2		1		2	1				3	1		2			2		2	1						17
Verdier d'Europe			6		5	1	1	1		1			1												16
Traquet pâle							7			1						4	1								13
Fauvette à tête noire			1		2					3								2							8
Fauvette grisette			1				1			3								1							6
Merle noir	1				1		2	1					1												6
Linotte mélodieuse							1					1			1		1						1		5
Fauvette pitchou							2					2													4
Bergeronnette grise	1																								1
Huppe fasciée																									1
N. espèces	7		11		11		12			14			13			10		11			2		4		17

Cette synthèse récapitulative des espèces d'oiseaux reproducteurs capturées, baguées (B) et recapturées (C + R) de 2010 à 2019 sur le site de l'Île aux Oiseaux.

Légende : * : *Luscinia svecica namnetum*; ** : *Motacilla flava flava*; *** : *M. f. iberiae*; **** : cadavre trouvé au Saous.

Elle récapitule les captures des espèces potentiellement reproductrices effectuées sur le site. 19 taxons ont été identifiés. Les captures de Gorgebleues sont majoritaires. Leur marquage à l'aide de bagues colorées explique le nombre important de contrôles de l'espèce (rendus possibles à distance). Le faible taux de capture en 2019 s'explique par les conditions météorologiques défavorables au printemps (vent, températures) qui n'ont pas facilité les opérations.

III.3.1.2 Recensement des couples de goélands nicheurs

Depuis plusieurs années, quatre espèces de goélands nichent sur l'Île aux Oiseaux : le Goéland brun, le Goéland argenté, le Goéland leucophée et le Goéland marin. Sur l'île aux oiseaux les premiers goélands commencent à fréquenter les lieux d'implantation des futures colonies dès décembre ou janvier. Mais c'est surtout en février-mars que les oiseaux s'installent et que les couples se forment. La désertion des colonies se produit en juillet-août.

Les pontes des Goélands argentés et des Goélands marins se sont déroulées cette année entre la fin avril et la mi-mai. La reproduction du Goéland brun a été un peu plus tardive, les pontes ont eu lieu vers la mi-mai. Pour le Goéland leucophée, les premières pontes ont eu lieu début mars avec un pic de ponte début avril.

La période choisie pour le recensement des couples est la période à laquelle les pontes ont eu lieu (faible proportion de nids vides pour cette saison 2019) et les éclosions sont encore peu nombreuses (faible risque de dérangement des poussins lorsque les observateurs pénètrent brièvement dans la colonie). Pour les Goélands bruns, argentés et marins, la période favorable a été durant la seconde quinzaine de mai, pour les Goélands leucophées aux alentours de la mi-avril.

Sur l'Île aux Oiseaux, la méthode consiste à prospecter la colonie à la recherche des nids occupés. Après avoir dénombré le nombre d'œufs et balisé le nid à l'aide d'un petit tuteur, l'observateur se place discrètement à une distance optimale qui lui permet d'identifier l'espèce revenue sur son nid en toute quiétude.

Dates	Heure de PM	Coefficient	Objectif
Jeudi 18 avril 2019	05h32	97	Recensement des Goélands leucophées
Lundi 20 mai 2019	07h16	96	Recensement des Goélands argentés, marins et bruns

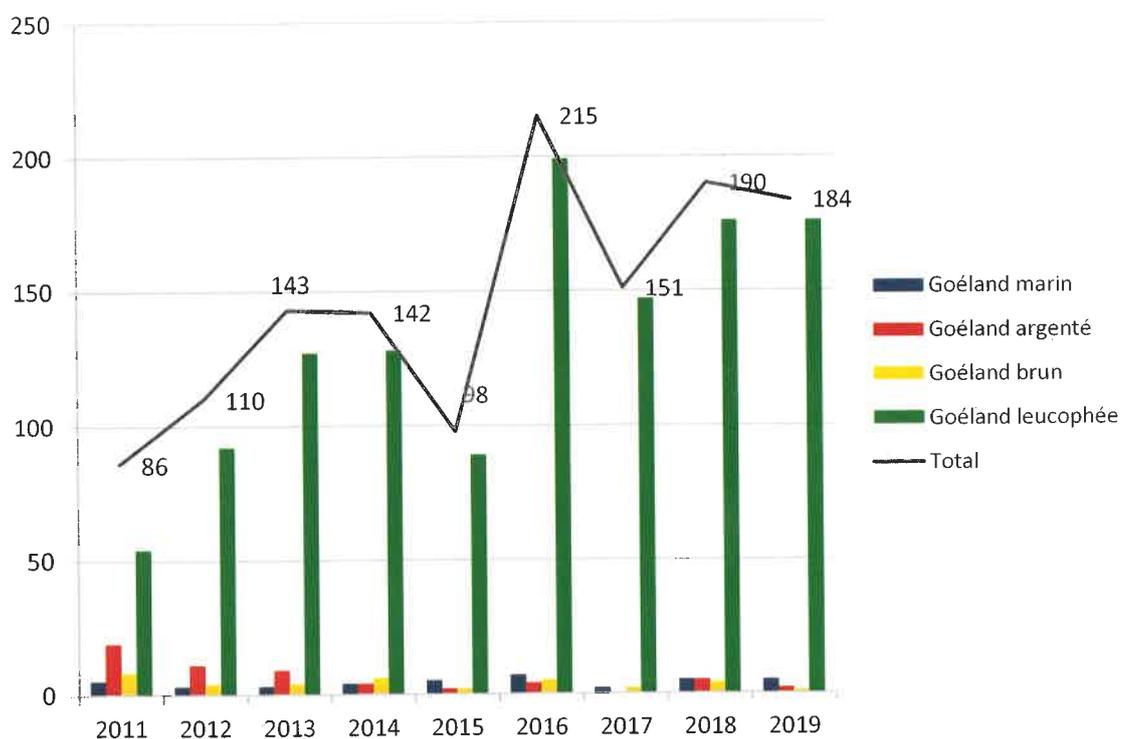
	Goéland leucophée	Goéland argenté	Goéland brun	Goéland marin	Total
Nombre de couples nicheurs	176	1	2	5	184
%	95.7	0.5	1.1	2.7	

Après une baisse notable en 2017, le nombre de couples nicheurs de goélands sur l'île aux Oiseaux est stable par rapport à 2018. Les Goélands leucophées sont toujours largement majoritaires (95.7% des effectifs totaux).

Sur l'île aux Oiseaux, le goéland niche en colonie plurispécifique sur des zones exondées à la végétation basse, clairsemée. Il construit son nid sommaire au sol à l'abri de la végétation de bordure (*Juncus sp.*, *Baccharis halimifolia*, *Suaeda maritima*).

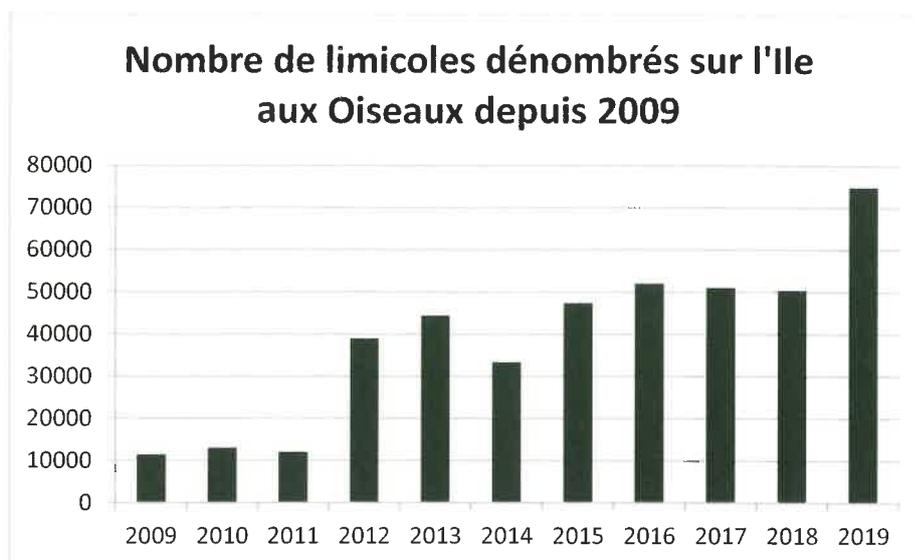
Les goélands argentés, bruns et marins sont situés sur leur limite sud de leur aire de nidification. Rappelons que l'île aux Oiseaux accueille la deuxième plus grosse colonie de goélands de la région aquitaine.

Evolution des effectifs de couples de goélands nicheurs sur l'île aux Oiseaux depuis 2011

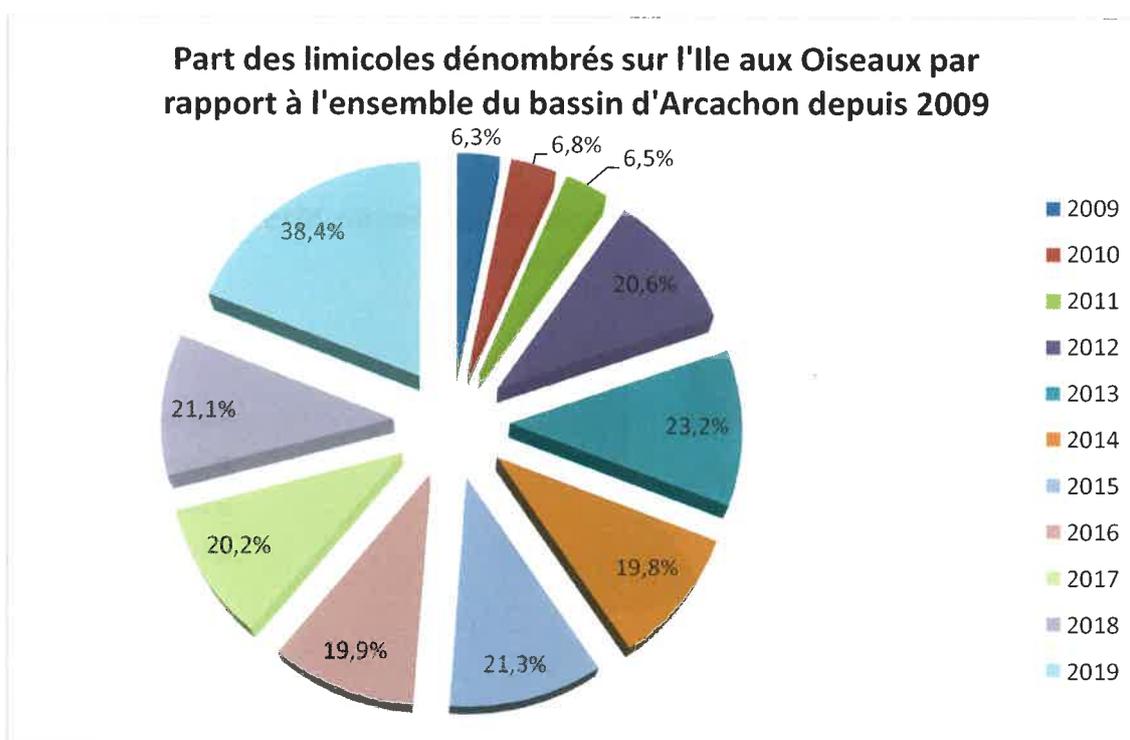


III.3.1.3 Suivi des limicoles côtiers

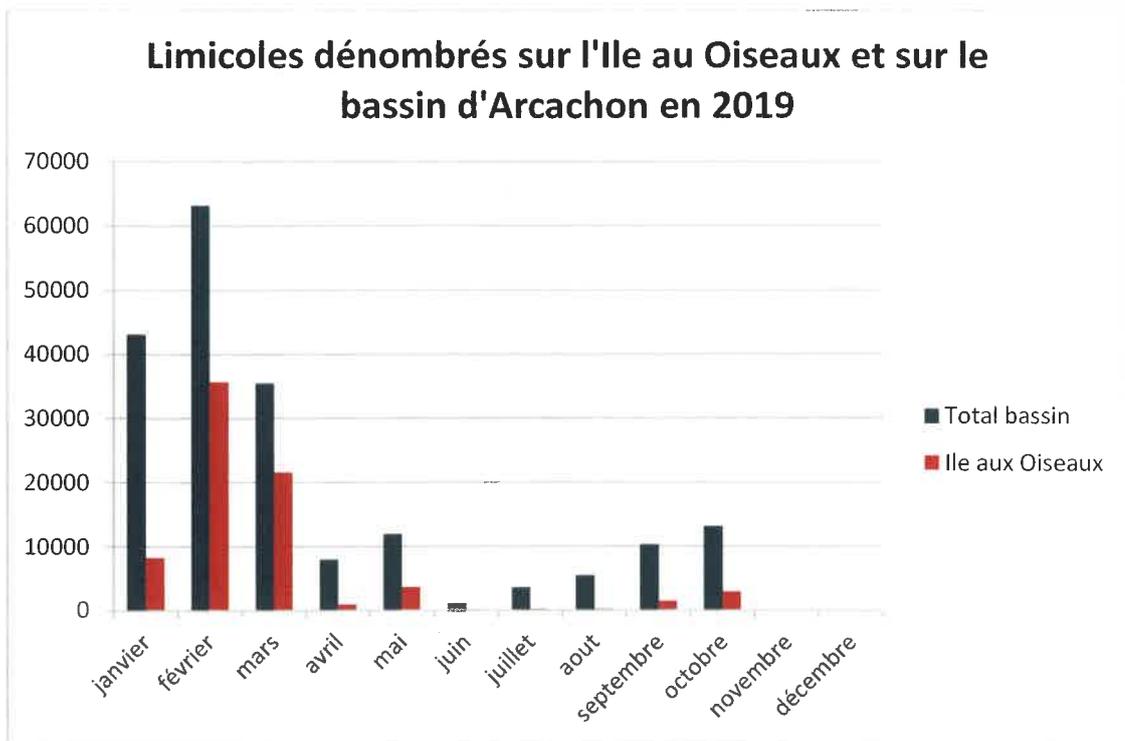
Le 11 février a représenté le plus gros recensement sur l'île aux oiseaux sur les dix dernières années de comptage mensuel similaire : 36421 limicoles.



En 2019, près de 75 000 limicoles ont été dénombrés sur l'île aux Oiseaux et sur les pignots des parcs à huîtres en périphérie. Ce qui fait de ce site, le plus important reposoir à limicole du bassin d'Arcachon. Les mois de novembre et décembre ne sont pas pris en compte.

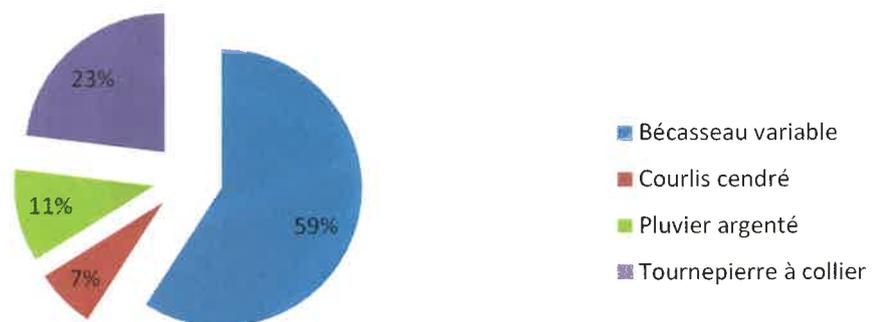


Les reposoirs de l'île aux Oiseaux (île et pignots) ont accueilli près de 40% des effectifs de limicoles dénombrés sur le bassin d'Arcachon en 2019. Ce chiffre s'établissait ces dernières années aux alentours de 20%.

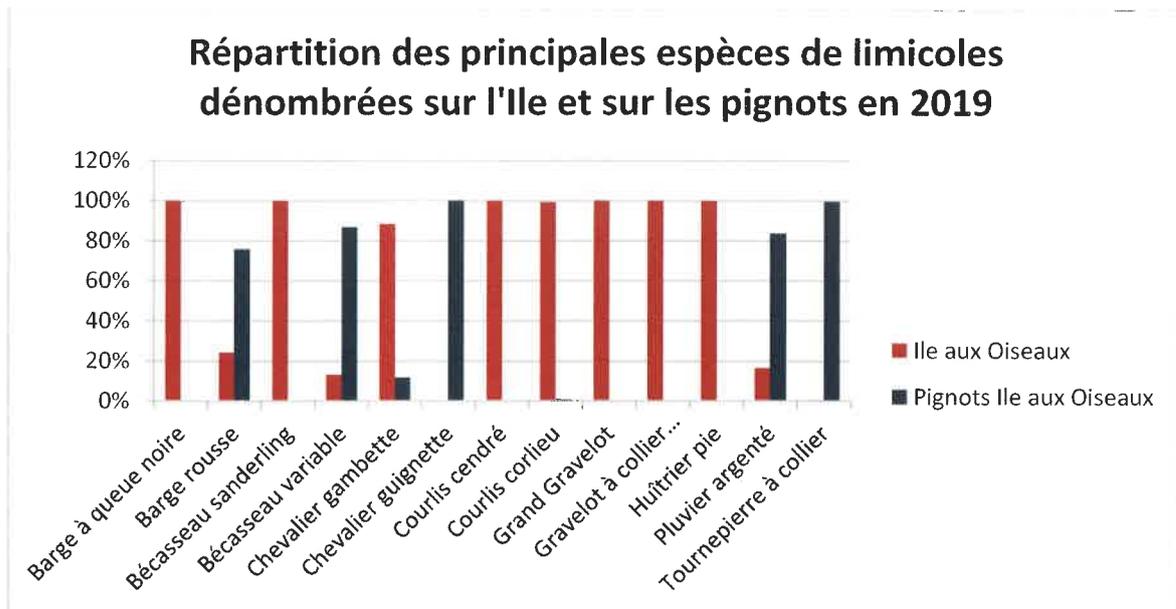


C'est en hiver que le bassin d'Arcachon ainsi que l'Ile aux Oiseaux accueillent le plus de limicoles.

Principales espèces de limicoles observées en 2019 sur l'Ile aux Oiseaux



Le Bécasseau variable est l'espèce la plus commune avec près de 60% des effectifs comptabilisés.



Les pignots de l'île semblent accueillir la majorité des effectifs de Tournepieuvre à collier, Barge rousse, Pluvier argenté et Bécasseau variable, tandis que l'île accueille la quasi-totalité des effectifs des autres espèces.

III.3.1.4 Suivi des Bernaches cravants

Phénologie de la migration

En octobre 2018, les bernaches sont arrivées tardivement par rapport à la saison 2017-2018. Pour rappel, il y avait eu un arrivage massif le premier week-end d'octobre. Cette saison, leur arrivée s'est faite à la mi-octobre. La population hivernante de bernache cravant a augmenté au fil des mois pour atteindre le maximum comptabilisé de plus de 49 000 individus en janvier 2019.

Les effectifs sont passés sous les 10 000 individus en février 2019.

La figure 1 reprend 3 saisons des effectifs hivernants de bernache cravant sur le Bassin d'Arcachon. On constate donc que la courbe de la saison 2018-2019 suit la courbe de la saison 2008-2009.

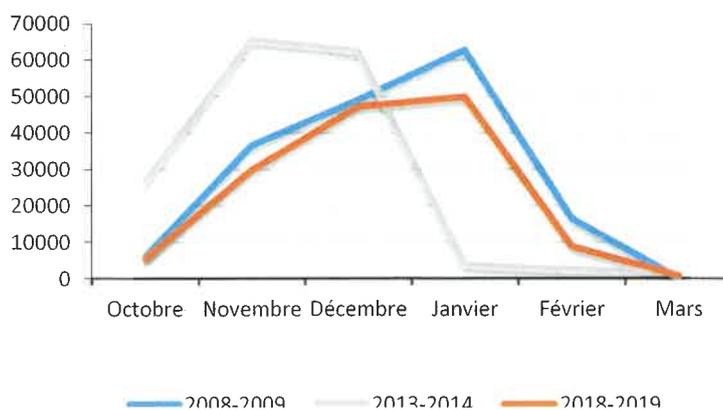


Figure 1 : Evolution des effectifs hivernants de bernache cravant sur le Bassin d'Arcachon pour 2008-2009, 2013-2014 et 2018-2019

Effectifs 2018-2019 :



Un vol d'oies bernaches au-dessus du nord du site.

Mois	Effectifs estimés
Octobre	5 308
Novembre	29 800
Décembre	47 191
Janvier	49 868
Février	8 751
Mars	703

III.3.2 Suivi de la population des Oedipodes des salines (fiche action n° 6)

L'île aux Oiseaux semble être le site où se situe la plus importante population à l'échelle de la Gironde et a donc un rôle primordial dans la conservation de l'espèce, aujourd'hui classée en danger sur la liste rouge européenne des orthoptères.



Anthaxia est le prestataire choisi pour mener cette étude par l'équipe de gestion.

En attente des premières analyses du prestataire.

III.3.3 Suivi des espèces patrimoniales d'entomofaune et inventaires complémentaires sur l'île aux oiseaux (fiche action n° 6)

L'inventaire entomologique réalisé en 2016 et 2017 par le groupement la Société Linnéenne de Bordeaux-Locusta a mis en évidence la présence du criquet Oedipode des Salines sur l'île aux Oiseaux.

De plus, elle indique que 50 espèces qualifiées de rares ont été inventoriées sur l'île: 8 très rares; 26 rares; 16 assez rares. Chaque espèce patrimoniale a été contrôlée dans son habitat préférentiel: estran sablo-vaseux, pré salé, plage, pelouse sableuse (et plage) et non typique du littoral.

C'est dans ce cadre que le bureau d'études Anthaxia a par la suite été retenu pour mettre en place le suivi des espèces les plus emblématiques de l'île en 2019. Trois sessions de terrain ont été préalablement programmées pour couvrir toutes les périodes de présence des imagos, mais seulement deux sessions d'inventaires ont été effectuées du 17 au 19 juillet 2019 et le 26 août 2019.

Quelques résultats :

Le suivi a ainsi permis de s'assurer de la présence de 66 % de ces espèces, soit 33 espèces sur les 50 connues. L'analyse plus fine par habitat préférentiel montre que:

- 81 % des espèces liées à l'estran sablo-vaseux ont été revues (9/11);
- 37,5 % des espèces du pré salé ont été revues (3/8);
- 100 % des espèces de la plage ont été revues (6/6);
- 66 % des espèces liées à la pelouse sableuse (et plage) ont été revues (8/12)
- 53 % des espèces non typiques du littoral ont été revues (7/13).

L'analyse par statut de rareté montre que:

- 62,5% des espèces très rares (RR) ont été revues (5/8);
- 65% des espèces rares (R) ont été revues (17/26);
- 68% des espèces assez rares (AR) ont été revues (11/16).

Un inventaire complémentaire pour rechercher des espèces historiquement présentes mais non revues, mais aussi des espèces non vues (attendues) a également été réalisé. Aucune espèce ciblée n'a pu être (re)-découverte malgré des recherches approfondies dans les habitats réputés préférentiels. Néanmoins, deux nouvelles espèces non observées lors de l'étude de 2016/2017 menée par le groupement la Société Linnéenne de Bordeaux-Locusta ont été ajoutées à la liste.

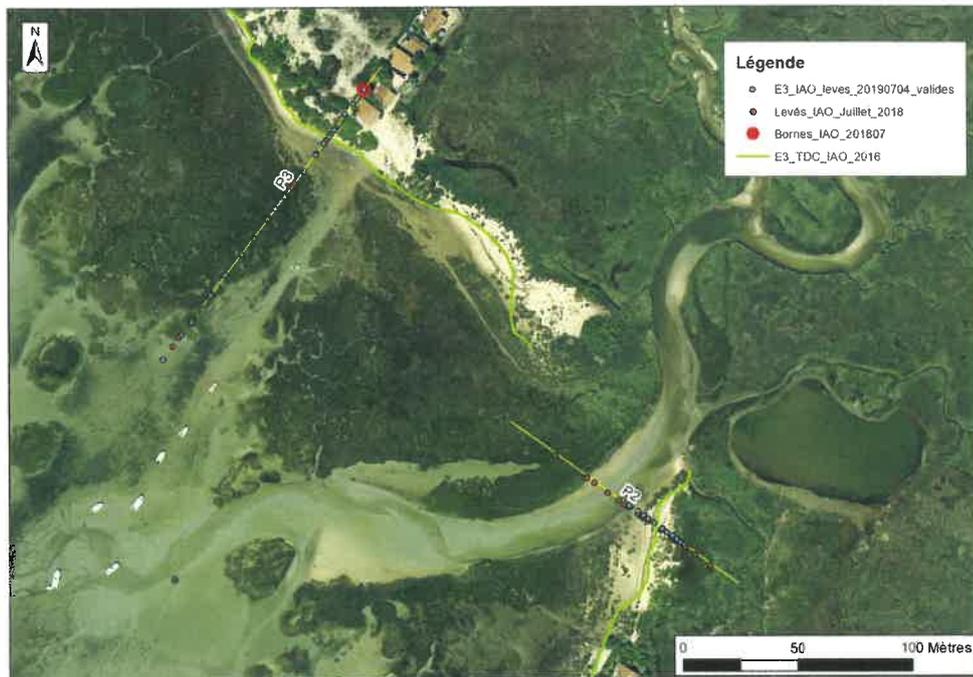
- *Conocephalus dorsalis*(Latreille, 1804), sauterelle rare en Aquitaine
- *Gryllomorpha dalmatina*(Ocskay, 1832), grillon très rare en Aquitaine

Par ailleurs, au moment de la rédaction de ce rapport, plusieurs insectes n'ont pas encore été identifiés.

III.3.4 Suivi de l'évolution du trait de côte (fiche action n° 11)

Le jeudi 7 février, les gardes-gestionnaires, accompagnés d'un agent du BRGM, ont testé sur le terrain le protocole de suivi du trait de côte validé en 2018 dans le cadre de l'Observatoire de la Côte Aquitaine afin d'être en capacité d'être autonome par la suite.

Le jeudi 4 juillet un relevé des douze profils par l'équipe du BRGM a été effectué, dont voici un aperçu ci-dessous.





Pour ces deux profils, on observe :

- sur le P2, un très léger engraissement sur l'ensemble du cordon (0 à 20 cm),
- sur le P3, pas d'évolution a priori significative (à noter que plus de points sur le schorre ont été levés en 2019, d'où les petits sursauts sur l'estran), mise à part un petit recul vers l'île de la frontière « schorre-slikke » à l'extrémité du profil.

Pour mémoire, la précision des levés réalisés est centimétrique (erreur sur la mesure estimée à moins de 5 cm).

III.3.5 Suivi Ichtyofaune en relation avec les fonctions nourriceries des prés salés

Ce suivi mené à l'échelle de la façade atlantique, a été réalisé avec l'aide du Parc Naturel Marin sur la base d'une méthode proche de l'étude réalisée en 2011 sur le site et sur les Prés Salés d'Ares-Lège.

Du 3 au 5 avril, les gardes-gestionnaires ont participé à une formation-action ayant pour objectif de maîtriser la pratique des prélèvements sur le terrain et leur traitement en laboratoire.

Ce suivi s'est réalisé en trois temps :

- jeudi 18 sur l'Estey du Saous et le vendredi 19 juillet dans les hauts de l'Estey d'Afrique. Sur ces deux jours les pêches se sont effectuées le matin et ont nécessité l'appui logistique du navire du parc marin ainsi que celui de la gestion de l'île aux oiseaux. Sur ces deux jours 7 agents ont participé à ce suivi.

- vendredi 20 septembre, nous sommes revenus dans l'Estey du Saous, 50 mètres en amont afin de redimensionner sur des débits plus petits les outils de pêche et tendre à se rapprocher des autres bassins de capture à des fins d'analyses comparables.

	Afrique Juillet	Ileaukoiseaux			RNN Arès-Lège		Total général
		Mai	Saous1 Juillet	Saous2 Septembre	circuit Juin	circuit Juillet	
Athérine prêtre	4		353	1726		1	2064
Cherette des marais					81	1785	263
Bar commun	1					2	3
Chasse vent					12	13	43
Gobie commun				1		2	4
Mulet doré	12	7	17	9		14	59
Mulet porc			1		1		2
Mulet so				8	18	11	38
Blennie paon				1			1
Total général	17	7	371	1745	112	1828	311

A la station de l'Afrique, trois espèces ont été trouvées et relâchées, cela ne compte donc pas les individus conservés : l'athérine prêtre (4 individus), le bar commun (1 individu) et le mulot doré (12 individus). A la station du Saous, dans la partie de l'Estey la plus large 3 espèces ont été contactées : des mulots dorés (7 en mai ; 17 en juillet), 1 mulot porc en juillet et 353 athérines en juillet également. Dans la partie la plus étroite de l'Estey (plus haut dans le bassin versant), 5 espèces ont été contactées : 1726 athérines, 1 gobie commun, 9 mulots dorés, 8 mulots trop petits pour être identifiés et 1 blennie paon.

III.3.6 Inventaire de la population de chiroptères

Un inventaire de la population de chiroptères a été proposé et réalisé par le Parc Marin du Bassin d'Arcachon avec l'appui technique de la Ville. Quatre caissons d'enregistrement munis d'un capteur sonore ont été installés pour identifier et quantifier les différentes colonies présentes. Les interprétations des enregistrements seront effectuées par un prestataire du parc dans un second temps.



Caisson d'enregistrement

En revanche, une augmentation a été observée sur les bateaux en nuitées. Les années précédentes, les nuitées de fortes fréquentations, comprises sur une vingtaine de dates de comptage, étaient en moyenne de 55 bateaux sur l'ensemble du site. Cette année, plus de cinquante dates d'ancrages et échouages nocturnes ont eu lieu pendant la saison avec 10 nuits à plus de 120 bateaux et un chiffre record dans la nuit du 30 au 31 août avec 274 bateaux principalement échoués entre l'Estey du Saous et celui de Gahignon.

Il est à noter qu'une nouvelle zone d'échouage au-dessus de l'Estey de la Réousse a fait son apparition suite aux apports de sables.

Toute fois une analyse fine ou statistique ne peut être réalisée car les conditions et les fréquences peuvent varier d'une année sur l'autre suite à certain aléa, notamment climatique.



Nouvelle zone de forte fréquentation en haut de l'Estey de la Réousse.

III.3.5.2 Comptage Pêche à Pied de Loisirs

Une journée de comptage, dans le cadre du comptage national, a été réalisée par l'équipe de gestion le 1er août avec une météo plutôt défavorable.

Globalement une très faible fréquentation ce jour-là avec une présence essentiellement concentrée au-dessus de l'Estey de la Réousse.

Les chiffres :

Sur les quatre secteurs prédéfinis seul deux étaient fréquentés ; les Tchanquées avec 3 personnes et le bas de l'Afrique avec 10 personnes dont deux enfants.

III.4 Coordination des occupations et accueil du public

III.4.1 Journées européennes du patrimoine (fiche action n°16)

Le samedi 21 et le dimanche 22 septembre se sont déroulées les traditionnelles journées du patrimoine au sein de la cabane Tchanquée n°53. Pour cette édition, une météo plutôt favorable a été observée le samedi, avec 550 personnes accueillies et moins favorable le dimanche avec 58 personnes comptées.

Deux expositions ont été accueillies: une vingtaine d'œuvres de M. Jean-Louis BOURON, peintre ; une exposition réalisée par le club ados de La Teste de Buch mettant en lumière les différentes actions réalisées par ces jeunes.



III.4.2 Accueil des scolaires

- **Classes de CM2**

Les interventions en classes de CM2 de La Teste ont eu lieu du 1er au 9 avril et les sorties terrain se sont déroulées durant les mois de mai et juin. Durant les interventions en classe, ont notamment pu être abordés les sujets suivants : présentation du site et des espèces avec un focus sur les différentes espèces présentes sur le site.

La partie détermination et différence des laridés (mouettes, goélands, sternes) a été abordée sur le terrain lors de la deuxième phase.

Une classe n'a pu se rendre sur le site en raison d'une alerte canicule le jour de la sortie.

- **Collège**

Deux sorties sur le site ont été effectuées cette saison :

Une première intervention le 18 juin et une seconde le 15 octobre. Deux journées consacrées à approfondir ou à apprendre les connaissances acquises lors des animations cm2 (notion générale : nature et fonction écologique d'un pré salé, écosystème de l'île aux oiseaux au sein du Bassin

d’Arcachon, découverte faune, flore,...). Cela fait trois ans maintenant que l’expérience ce renouvelle.

III.4.3 Conseil de quartiers

Il s’est déroulé le 8 juillet en présence d’une quarantaine d’occupants. Ont été évoqués plusieurs sujets tels que les renouvellements des AOT de cabanes se terminant à la fin de l’année 2019, les AOT cynégétiques, le bilan des travaux de quai, rappels sur la réglementation du site, point sur les différentes actions de gestion mises en œuvre.

III.4.4 Demandes d’animation, tournages, sorties

- Mise en place d’orientations pour l’encadrement des usages

Le Conservatoire du Littoral a rédigé un document fixant les orientations pour l’encadrement des usages sur les sites classés de la dune du Pilat et de l’Île aux Oiseaux.

Il s’agit, pour ces sites, de définir les grands principes encadrant les usages et la procédure de délivrance d’autorisations pour les tournages, prises de vue, manifestation, etc.

Ainsi, les demandeurs doivent désormais renseigner des formulaires de demande et des redevances sont instaurées.

- Tableau récapitulatif des demandes de visites ou tournages sur l’Île aux Oiseaux

Date + Objet	Scolaires	Associations/Clubs/CE	Autres
Juin 2019-Sortie	Collège la Teste +		
Juillet 2019-Concert			Escapades musicales -
Septembre 2019-Sortie		Association jumelage ENDERBY-le Haillan -	
Septembre 2019-Sortie		Club biodiv du parc du Val de Leyre + mais sans accompagnement	
Juin 2019-Sortie		Amis de Jean Hameau +	
Avril 2019-reportage photos			Roland Champagne -
Janvier 2019-Sortie	Collège de Lormont -		
Juillet 2019-Cartographie		CBNSA +	
Aout 2019-Sortie		APPA +	
Octobre 2019		CCAS la Teste + mais annulé	
Juin 2019-Presse			Journal le point -
Juin 2019-Vidéo			Camping les Embruns -
Octobre 2019-Sortie	Collège la Teste +		
Novembre 2019-Film			Bracelets rouges -
En attente dates-Film			Lilli et le fantôme +
TOTAL	3	6	6

+ : demande acceptée - : demande refusée

III.5 Surveillance et police du site (fiche action n° 26)

La surveillance du site est effectuée par les gardes gestionnaires mais aussi par les services de police présents sur le Bassin d'Arcachon. Depuis deux ans les actions de garderies ne sont plus mutualisées, cependant lors d'infractions caractérisées, les gardes gestionnaires peuvent bénéficier de l'appui des forces de police.

A noter cette année :

- Cambriolage à répétition
Plusieurs cambriolages ou effractions ont eu lieu cette année, dont un qui a nécessité l'intervention des services de police :
Dans la nuit du samedi 27 avril au dimanche 28 avril, un cambriolage a eu lieu au quartier de l'îlot sur l'A.O.T détenue par M. Ingé Bernard : une porte arrachée et des affaires volées. L'intervention en week-end a nécessité les services conjoints des brigades de gendarmerie nautique d'Arcachon et d'Ares, de la police nationale et du garde gestionnaire.
- Une intervention s'est déroulée le lundi 19 août après midi pour tir au fusil sur un chien. Suite à un signalement, nous avons pu faire cesser l'infraction, entendre les témoins puis convoquer les protagonistes le lendemain dans les bureaux de la gendarmerie. ?
- Interventions conjointes de la gendarmerie nautique et du garde gestionnaire pour des tirs sur plusieurs laridés avec un fusil de pêche le 23 août, arrachage de plantes protégées le dimanche 13 octobre.

Quelques chiffres :

- Cette année, six cabanes ont subis des dommages notamment des tentatives d'effractions, deux d'entre elles ont fait l'objet de vols. 
- Quatre installations de chasse ont également été vandalisées. 
- Une dizaine d'incivilités plus ou moins importantes sont à dénombrer, qui vont de la menace verbale ou physique à l'interaction avec armes. 
- La pénétration dans les entrées des esteys sans autorisations a fortement diminué, seul le secteur du Saous connaît encore quelques pénétrations non autorisées.

IV. PRINCIPALES PERSPECTIVES 2020 :

- **Renouvellement des AOT des cabanes** (elles se terminent fin 2019) et attribution des cabanes vacantes (calendrier en cours de définition par le Conservatoire du Littoral)

- **Entretien des bâtiments :**
 - Cabane Tchanquée n°3 : lancer la rénovation et la réflexion pour son usage futur, en lien avec la cabane tchanquée n°53.
 - Cabane de gestion n°21 : prévoir les travaux nécessaires.

- **AOT de Chasse :** fin des inventaires et signatures des conventions

- **Poursuite des suivis, mise en place d'inventaires :**
 - **Faune :**
 - Insectes
 - Poursuite des suivis temporels des peuplements d'oiseaux
 - **Flore**
 - Cartographie des habitats du CBNSA
 - Actualisation de la stratégie de gestion du baccharis : cartographie de la répartition du Baccharis et méthodologie d'intervention.
 - **Trait de côte**
 - **Fréquentation**

- **Poursuite des actions de coordination, d'animations et d'accueil du public**

- **Surveillance, entretien, et gestion courante du site**

V. PLAN DE GESTION OPERATIONNEL ET PLAN DE GESTION OPERATIONNEL PREVISIONNEL

Tableau de suivi financier et organisationnel du plan de gestion de l'île aux Oiseaux

Moyens humains : 1,25 ETP (T. Duprat 1 ETP et Anaïs Lucas 0,25 ETP)

Thématique	Priorité du plan de gestion	N° fiche action du plan de gestion	Missions	Bilan 2019			Prévisionnel 2020						
				Jour(s) agent consacré(s) à l'action	Dépenses		Jour(s) agent consacré(s) à l'action	Dépenses					
					Détail	Montant € ttc		Financement	Objet	Montant € ttc	Financement		
Ensemble des thématiques	1	1	Pérennisation des postes de garde gestionnaire, et coordination avec les autres gestionnaires partenaires	3	1,25 postes de garde	50000	- Département : 15600 Agence de l'eau: 15039 - Autofinancement : solde	3	1,25 postes de garde	50000	- Département : 15600 - Agence de l'Eau : 16168 - Autofinancement : solde		
					Equipements gardes	1458	Autofinancement		Equipements gardes	400	Autofinancement		
						Révision bateau	4200	Autofinancement		Entretien bateau	4200	Autofinancement	
						Carburant bateau	1500	Autofinancement		Carburant bateau	1600	Autofinancement	
						Autres dépenses liés au bateau	1928	Autofinancement		Autres dépenses liés au bateau	1900	Autofinancement	
					+ Entretien du matériel et réhabilitation du bâti affecté à la gestion	8	Matériel divers pour entretien du bâti	879	Autofinancement	14	Matériel divers pour entretien du bâti	900	Autofinancement
							Location minipelle	117					
							Assurances	1369	Autofinancement		Assurances	1400	Autofinancement
							Véhicule électrique entretien	264	Autofinancement		Véhicule électrique entretien	270	Autofinancement
							Frais location batterie voiture	1051	Autofinancement		Frais location batterie voiture	1060	Autofinancement
			Fournitures administrat.	100		Autofinancement		Fournitures administratives, documentation	100	Autofinancement			
			Entretien de la chenillette	500		Autofinancement		Entretien de la chenillette	3000	Autofinancement			
Ensemble des thématiques	1	2	Réunion annuelle du conseil de site	1			1			Autofinancement			
Ensemble des thématiques	1	3	Élaboration d'un « cahier de gestion » et de rapports d'activités annuels	18			18			Autofinancement			
Connaissance	1	4	Formation du personnel à la reconnaissance des habitats et espèces associés, aux protocoles d'inventaires et de suivis et à la conservation des milieux marins/littoraux	2			6	Formation	100				
Connaissance	1	5	Réalisation d'inventaires et de suivis temporels dédiés à la caractérisation des peuplements de la faune benthique et de l'ichtyofaune	5	Filet à planctons	164	Autofinancement	6					
Connaissance	1	6	Réalisation d'inventaires et de suivis temporels dédiés à l'amélioration de la caractérisation d'insectes et de leurs habitats	10	Suite étude insectes	8600	- Agence de l'Eau : 4300 - Département : 3354	10	Suivi insectes patrimoniaux	10000			
Connaissance	1	7	Poursuite/ Adaptation du suivi temporel des peuplements d'oiseaux et de leurs habitats	18			18						
Connaissance	1	8	Mise en place d'un observatoire dédié aux oiseaux, faunes benthiques et insectes en coordination avec les observatoires existants ou en projets	4	- Partenariat SEPANSO - Réunions de réseaux		4	- Partenariat SEPANSO - Réunions de réseaux					
Connaissance	1	9	Evaluation de l'influence de la fréquentation humaine sur le domaine terrestre et sur le domaine maritime	8			8						
Connaissance	1	10	Pérennisation /adaptation des suivis de la qualité de l'eau et des sédiments initiés dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion	0			0						
Connaissance	1	11	Pérennisation du suivi de l'évolution morphologique du trait de côte initié dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion (poursuivre les travaux engagés et étudier des évolutions possibles)	4			4						
Connaissance	1	12	Suivi temporel de la dynamique d'évolution et de l'influence du Baccharis à feuilles d'arroche	2			6						
Connaissance	1	13	Définition/pérennisation de partenariats scientifiques entre le gestionnaire et des organismes spécialisés dans le cadre de la mise en œuvre d'inventaires et de suivis des peuplements floristiques et faunistiques/conservation des milieux naturels	4			4						
Gestion et conservation du patrimoine naturel	1	14	Expérimentation sur des "zones tests" : gestion du Baccharis au sein des prés salés, (hors trait de côte)	4			20						

Gestion et conservation du patrimoine naturel	1	15	Définition d'une convention partenariale pour le développement durable du territoire de l'île aux oiseaux entre la Sci/le gestionnaire et le Conservatoire	1					1			
Activités et usages	1	16	Etude de faisabilité pour l'application d'un programme d'animations de découverte dédié au patrimoine de l'île aux oiseaux	25					25			
Activités et usages	2	17	Partenariats entre le gestionnaire et des organismes usagers et des usagers pour l'entretien ou la gestion des milieux naturels	8	Frais reception	104	Autofinancement	6	Frais reception	105	Autofinancement	
Activités et usages	1	18	Élaboration et application d'un guide des « bonnes pratiques » à l'attention des usagers de l'île	0				0				
Activités et usages	1	19	Poursuite de l'animation des conseils de quartiers	7				2				
Activités et usages	1	20	Définition et application d'un plan de prévention-sécurité et d'un plan de prévention des risques naturels	0				0				
Qualité paysagère et architecturale	1	21	Procédures de renouvellement et d'attribution des AOT des cabanes	15	Impression des macarons		Autofinancement	13	Impression des macarons		Autofinancement	
Qualité paysagère et architecturale	1	22	Aot de chasse Application d'un cahier de prescriptions architecturales et paysagères des cabanes et diffusion auprès des occupants	10				12	Frais d'insertion dans presse pour vacance de cabanes		Autofinancement	
Qualité paysagère et architecturale	2	23	Etudes sur la faisabilité technique et financière de la remise en service du puits	5				5				
Réglementation	1	24	Organisation de journées de sensibilisation des usagers à la réglementation	0	Réalisé à travers les comités de quartiers, sur le terrain et auprès des associations			0	Réalisé à travers les comités de quartiers, sur le terrain et auprès des associations			
Réglementation	1	25	Formation et commissionnement du personnel intervenant sur le site de l'île aux oiseaux.	7				3				
Réglementation	1	26	Surveillance de l'île aux oiseaux (développement des partenariats)	0				0				
Réglementation	2	27	Accompagnement lors de la réalisation de travaux: définition d'un formulaire type de coordination des procédures de réglementations existantes et diffusion	20				15				
Réglementation	1	28	Suivi de l'évolution de la réglementation et diffusion de bulletins d'information vulgarisant et explicitant ces évolutions	21				11				
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	29	Recherche spécifique d'espèces floristiques patrimoniales dont le Statice de Duby	6				4				
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	30	Réalisation d'un suivi temporel des habitats de la slikke et du schorre	2				2				
Connaissance/Qualité paysagère et architecturale	2	31	Pérennisation de l'observatoire photographique du paysage mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion	0				1				
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	32	Expérimentation sur des « zones tests : substitution du Baccharis par le Tamaris au niveau du trait de côte (secteurs soumis à l'érosion)	2				2				
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	33	Expérimentations de restauration du boisement à partir d'essences indigènes adaptées au contexte local (expérimentation au niveau de la pinède)	0				0				
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	34	Pérennisation du principe de naturalité sur les secteurs de slikke et de schorre en bon état de conservation (non intervention)	0				0				
Activités et usages	2	35	Organisation de journées d'information et de sensibilisation des occupants au patrimoine naturel de l'île	0				0				
				0				2				

Activités et usages	2	36	Constitution d'un groupe de réflexion sur le usagers l'évolution du patrimoine de l'île	0			0		
Réglementation	2	37	Réflexion sur les besoins en signalétiques (mouillages, délimitation de zones écologiques sensibles, etc.)	1			1		
Gestion et conservation du patrimoine naturel	3	38	Suivi des études sur les herbiers aquatiques	1			1		
Connaissance	4	39	Mise en place. d'un fond documentaire du patrimoine culturel de l'île aux oiseaux	0			0		
Connaissance	4	40	Création d'outils pédagogiques concernant la reconnaissance des espèces patrimoniales à destination des AOTistes	0			0		
Gestion et conservation du patrimoine naturel	4	41	Expérimentation sur des « zones tests » : mise en exclos de secteurs de landes soumis au pâturage de la population de Lapin de garenne	0			0		
AUTRE ACTION				14			10		
Entretien du site (chemins, évacuation des navires échoués, travaux sur les quais...)				12		774	Autofinancement	12	774 Autofinancement
Administratif divers (courriers, dossiers de demande de subventions, etc.)				22				20	
Autres dépenses (amortissements)						15982	Autofinancement		17100 Autofinancement
TOTAL				270		88990		270	92909

* Matériel utile à d'autres actions : suivis faunes/flore, localisation d'épaves, etc.

Recettes de Fonctionnement 2019	
Type de recette	Montant
Redevances d'occupation	80 380 €
Subventions	30 639 €
Total	111 019 €

Recettes d'investissement 2019	
Type de recette	Montant
Amortissement	15 982 €
Subventions	0 €
Total	15 982 €

ANNEXES



ANNEXE N°1

III.3.5.1 Suivis estivaux réguliers

Les chiffres de la fréquentation 2019 :

Méthodologie : Les comptages se sont effectués sur les pleines mers et si possible sur les nuitées (bateau échoués présent à la pleine mer du soir passant la nuit). Sur quatre secteurs comme les années précédentes pour permettre une comparaison fiable.

- **Observation du 14 juillet** : Secteur de l’Afrique : 311 bateaux, secteur du Saous 198 bateaux, secteur des Tchanquées : 685, secteur du nord : 123 bateaux. Pour un total de **1317**

Il a été observé en nuitées 88 bateaux sur les secteurs Tchanquées/Saous, 19 bateaux à l’Afrique, et neuf bateaux au nord (observations effectués par M.LEGRAND)

- **Observation du samedi 20 juillet** : Secteur de l’Afrique : 297 bateaux, secteur du Saous 365 bateaux, secteur des Tchanquées : 577, secteur du nord : 256 bateaux. Pour un total de **1495**
- **Observation du samedi 27 juillet** : Secteur de l’Afrique : 88 bateaux, secteur du Saous 251 bateaux, secteur des Tchanquées : 199, secteur du nord : 21 bateaux. Pour un total de **559**
- **Observation du mardi 30 juillet** : Secteur de l’Afrique : 32 bateaux, secteur du Saous 28 bateaux, secteur des Tchanquées : 141, secteur du nord : 18 bateaux. Pour un total de **219**
- **Observation du mercredi 31 juillet** : Secteur de l’Afrique : 111 bateaux, secteur du Saous 86 bateaux, secteur des Tchanquées : 196, secteur du nord : 12 bateaux. Pour un total de **405**
- **Observation du samedi 03 août** : Secteur de l’Afrique : 478 bateaux, secteur du Saous 635 bateaux, secteur des Tchanquées : 493, secteur du nord : 117 bateaux. Pour un total de **1723**

Dans la nuit du samedi 03 au dimanche 278 bateaux ont échoué sur le site, de plus une nouvelle zone de stationnement a vu le jour depuis le début de la saison : elle se situe au-dessus des parcs à huitres entre l’Estey de la Réousse et l’Estey de l’Afrique (pour ce week-end plus de 350 embarcations)

- **Observation du dimanche 11 août** : Secteur de l’Afrique : 135 bateaux, secteur du Saous 119 bateaux, secteur des Tchanquées : 95, secteur du nord : 47 bateaux. Pour un total de **396**

Une journée particulièrement agitée avec précipitation le matin, vent le soir et une mer fortement dégradée due à une houle extérieure de 4 à 5 mètres.

- **Observation du jeudi 15 aout** : Secteur de l'Afrique : 218 bateaux, secteur du Saous 179 bateaux, secteur des Tchanquées : 645, secteur du nord : 59 bateaux.
Pour un total de **1101**

On a pu observer la présence de 196 bateaux dans la nuit du 14 au 15 et 112 bateaux ont résidés dans la nuit du 15 au 16 aout.

- **Observation du samedi 31 aout** : Secteur de l'Afrique : 429 bateaux, secteur du Saous : 276 bateaux, secteur des Tchanquées : 436, secteur du nord : 185 bateaux.
Pour un total de **1326**

On a pu observer la présence de 274 bateaux dans la nuit du 30 au 31 aout.

- **Observation du samedi 7 septembre** : Secteur de l'Afrique : 179 bateaux, secteur du Saous : 296 bateaux, secteur des Tchanquées : 611 bateaux, secteur du nord : 59 bateaux.
Pour un total de **1145**

- **Observation du 21 samedi septembre**: Secteur de l'Afrique : 269 bateaux, secteur du Saous : 346 bateaux, secteur des Tchanquées : 421 bateaux, secteur du nord : 96 bateaux.
Pour un total de **1132**

- **Observation du dimanche 22 septembre** : Secteur de l'Afrique : 10 bateaux, secteur du Saous : 46 bateaux, secteur des Tchanquées : 39 bateaux, secteur du nord : 12 bateaux.
Pour un total de **107**.

Pluie battante toute la journée.

ANNEXE N°2 :

Surveillance des espèces patrimoniales et inventaires complémentaires sur l'Île aux Oiseaux

Rapport d'étude intermédiaire : Novembre 2019

Surveillance des espèces patrimoniales et inventaire complémentaire sur l'Île aux Oiseaux-
Anthaxia-

A l'interface entre mer et terre, l'intérêt de l'Île aux Oiseaux réside dans la présence d'écosystèmes à la fois maritimes et terrestres. Ces écosystèmes littoraux sont des habitats qui hébergent une faune très particulière. Ils comportent de nombreux taxons spécialisés, adaptés à la fois à la teneur en sels plus ou moins forte et à la granulométrie du substrat (de la vase au sable). Ces milieux répondent donc à des exigences écologiques relativement extrêmes. Depuis 2013, le site est doté d'un plan de gestion. Dans le cadre de sa mise en œuvre, un enjeu d'amélioration des connaissances des insectes a été identifié (fiche action n°6, priorité 1). Suite à une étude réalisée par la Société Linnéenne de Bordeaux (SLB) en 2016 et 2017 (DUHAZE, 2018) qui a permis de mettre en évidence la présence de 50 espèces considérées comme patrimoniales (8 espèces très rares, 26 rares et 16 assez rares), la mairie de La Teste-de-Buch a souhaité mettre en place une surveillance des espèces les plus emblématiques de manière à fournir des séries temporelles d'observations afin d'estimer les modifications et les évolutions des espèces sur le long terme. Par ailleurs, malgré une expertise de la SLB sur deux années, des lacunes de connaissances persistent. En effet, le rapport de Duhazé (2018) fait état d'espèces caractéristiques du littoral « attendues », car fréquentes en d'autres points du littoral proche, mais non vues. Il fait également référence à des espèces historiquement présentes, qui elles aussi, n'ont pas été revues. Une des caractéristiques des inventaires est qu'il est difficile d'atteindre l'exhaustivité à moins de multiplier les efforts de prospection pour détecter le maximum d'espèces. Ainsi, la mairie de La Teste-de-Buch a également souhaité prolonger l'étude de la SLB par des inventaires supplémentaires afin de rechercher spécifiquement les espèces citées dans le rapport de Duhazé (2018). C'est dans ce cadre que le bureau d'étude naturaliste indépendant Anthaxia a été retenu pour mettre en place la surveillance des espèces les plus emblématiques de l'île et procéder à des inventaires supplémentaires pour rechercher spécifiquement les espèces citées dans le rapport d'étude de la SLB (DUHAZE, 2018).

Tableau I. Résultats de la surveillance par type d'habitat préférentiel et par statut de rareté

Habitat préférentiel	Statut de rareté	Espèces	Présence / Absence en 2019
Estran sablo-vaseux	RR	<i>Bledius subniger</i> O. Schneider, 1898 (Coleoptera, Staphylinidae)	1
	RR	<i>Schedodyta nansodfi</i> (Brölemann, 1924) (Geophilomorpha, Geophilidae)	0
	R	<i>Augyles maritimus</i> (Guérin-Meneville, 1838) (Coleoptera Heteroceridae)	1
	R	<i>Bledius spectabilis</i> Kraatz, 1857 (Coleoptera Staphylinidae)	1
	R	<i>Bledius unicornis</i> (Germar, 1825) (Coleoptera Staphylinidae)	1
	R	<i>Calamera littoralis littoralis</i> (Fabricius, 1787) (Coleoptera Carabidae)	1
	R	<i>Carpelimus halophilus</i> (Kiesenwetter, 1844) (Coleoptera Staphylinidae)	0
	R	<i>Cilleus lateralis</i> Samouelle, 1819 (Coleoptera Carabidae)	1
	R	<i>Tachys scutellaris</i> (Stephens, 1828) (Coleoptera Carabidae)	1
	AR	<i>Diglossa mersa</i> (Haliday, 1837) (Coleoptera Staphylinidae)	1
AR	<i>Dyschirius salinus salinus</i> Schaum, 1843 (Coleoptera Carabidae)	1	
Pré salé	RR	<i>Epatromius tergestinus tergestinus</i> (Megerle von Mühlfeld in Charpentier, 1825) (Orthoptera Acrididae)	1
	RR	<i>Scrobipalpa nitentella</i> (Fuchs, 1902) (Lepidoptera Gelechiidae)	0
	R	<i>Agdistis bennetii</i> (Curtis, 1833) (Lepidoptera Pterophoridae)	0
	R	<i>Cosmobaris scolopacea</i> (Germar, 1819) (Coleoptera Curculionidae)	0
	R	<i>Pseudoplemonus limonii</i> (W. Kirby, 1808) (Coleoptera Brentidae)	1
	AR	<i>Orthotylus moncreoffi</i> (Douglas & Scott, 1874) (Hemiptera Miridae)	0
	AR	<i>Polydrusus pulchellus pulchellus</i> Stephens, 1831 (Coleoptera Curculionidae)	0
AR	<i>Saldula palustris</i> (Douglas, 1874) (Hemiptera Saldidae)	1	
Plage	R	<i>Bradycellus distinctus</i> (Dejean, 1829) (Coleoptera Carabidae)	1
	R	<i>Halacritus punctum</i> (Aubé, 1842) (Coleoptera Histeridae)	1
	R	<i>Heterothops binotatus</i> (Gravenhorst, 1802) (Coleoptera Staphylinidae)	1
	R	<i>Omalium riparium riparium</i> Thomson, 1857 (Coleoptera Staphylinidae)	1
	R	<i>Trachyscelis aphodioides</i> Latreille, 1809 (Coleoptera Tenebrionidae)	1
	AR	<i>Dicheirotichus gustavii</i> (Crotch, 1871) (Coleoptera Carabidae)	1
Pelouse sableuse (et plage)	RR	<i>Geocariss lineola</i> (Rambur, 1839) (Hemiptera Lygaeidae)	1
	RR	<i>Gonocephalum granulatum nigrum</i> (Küster, 1849) (Coleoptera Tenebrionidae)	1
	R	<i>Amara convexiuscula</i> (Marsham, 1802) (Coleoptera Carabidae)	1
	R	<i>Hypocaccus crassipes</i> (Erichson, 1834) (Coleoptera Histeridae)	1
	R	<i>Oenopia doubiféri</i> (Mulsant, 1846) (Coleoptera Coccinellidae)	0
	R	<i>Sibinia arenarum</i> Stephens, 1831 (Coleoptera Curculionidae)	0
	AR	<i>Brachygluta aubei</i> (Tournier, 1867) (Coleoptera Staphylinidae)	0
	AR	<i>Byrsinus flavicornis</i> (Fabricius, 1794) (Hemiptera Cydnidae)	1
	AR	<i>Colaphorus compressicornis</i> (Latreille, 1804) (Orthoptera Acrididae)	1
	AR	<i>Henestaris laticeps</i> (Curtis, 1836) (Hemiptera Lygaeidae)	1
	AR	<i>Lamprodema maura</i> (Fabricius, 1803) (Hemiptera Lygaeidae)	1
AR	<i>Ooantosceis lineola</i> Rambur, 1839 (Hemiptera Scutelleridae)	0	
Non typique	RR	<i>Comptotelus lineolatus</i> (Schilling, 1829) (Hemiptera Lygaeidae)	0
	RR	<i>Cylindera germanica germanica</i> (Linnaeus, 1758) (Coleoptera Carabidae)	1
	R	<i>Amara equestris</i> (Duftschmid, 1812) (Coleoptera Carabidae)	1
	R	<i>Ampedus praevius</i> (Fabricius, 1792) (Coleoptera Elateridae)	0
	R	<i>Calosoma sycophanta</i> (Linnaeus, 1758) (Coleoptera Carabidae)	0
	R	<i>Chaerades fugilinoso</i> (Panzer, 1798) (Diptera Asilidae)	0
	R	<i>Gabritus velox</i> Sharp, 1910 (Coleoptera Staphylinidae)	0
	R	<i>Heterocerus fossor</i> Kiesenwetter, 1843 (Coleoptera Heteroceridae)	1
	R	<i>Nysius cymoides</i> (Spinola, 1837) (Hemiptera Lygaeidae)	1
	AR	<i>Nephus bipunctatus</i> (Kugelann, 1794) (Coleoptera Coccinellidae)	0
	AR	<i>Nitidula camaria</i> (Schaller, 1783) (Coleoptera Nitidulidae)	1
	AR	<i>Disthophus fuscatus</i> Dejean, 1826 (Coleoptera Carabidae)	1
	AR	<i>Pionasomus varius</i> (Wolff, 1804) (Hemiptera Lygaeidae)	1

La présence d'une espèce est notée 1 et son absence notée 0.

Tableau II. Résultats des inventaires complémentaires

Type de données	Espèces	Présence/ Absence en 2019
Données historiques	<i>Pseudophytobius acalloides</i> (Fairmaire, 1857)	0
	<i>Bledius fergussoni fergussoni</i> Joy, 1912	0
	<i>Lygus maritimus</i> Wagner, 1949	0
	<i>Gampsocleis glabra</i> (Herbst, 1786)	0
	<i>Oedipoda germanica</i> (Latreille, 1804)	0
	<i>Henestaris halophilus</i> (Burmeister, 1835)	0
Espèces « attendues » mais non vues	<i>Bembidion maritimum</i> (Stephens, 1839)	0
	<i>Cylindera trisignata</i> (Dejean, 1822)	0
	<i>Harpalus melancholicus</i> (Dejean, 1829)	0
	<i>Nebria complanata</i> (Linné, 1767)	0
	<i>Myrmecopora brevipes</i> Butler, 1909	0
	<i>Tylos europaeus</i> Arcangeli, 1938	0